

PATRO SPORTS ANNONAY

CONDITIONS de FONCTIONNEMENT de la GYMNASTIQUE SPORTIVE FÉMININE

Les gymnastes inscrites dans les sections de gymnastique sportive sont tenues de participer à toutes les compétitions qui leur sont proposées dans la saison.

Celles-ci sont peu nombreuses :

- Concours Interne
Fin janvier ou début février
Compétition propre au club où toutes les gymnastes doivent concourir.
- Badges pour les Poussines
Etoiles pour les Jeunesses et Aînées
En mars généralement
Ont lieu sur le plan Départemental, pour toutes les gymnastes.
- Challenge Régis ROCHE
Fin mars ou début avril
Pour les 7 clubs ardéchois
Concours par équipes combinées, 3 Poussines, 3 Jeunesses et 3 Aînées
En général 2 équipes pour PATRO, ce qui met en jeu 18 gymnastes.
- Concours et Festival Départemental
Courant mai, sur 1 week-end
Avec tous les clubs du département
Toutes les gymnastes doivent participer
- Compétitions diverses Régionales
En fin de saison, mai - juin
Seulement les gymnastes de meilleur niveau sont sélectionnées
Pour former des équipes variant entre 7 et 12, et différenciées par sections.

Un calendrier est défini et distribué en début de saison et seule une raison sérieuse, notamment blessure, ou maladie justifiée par un certificat médical, pourra excuser une absence à une compétition.